



SAINT-ANDRÉ DE BOËGE

Bulletin municipal 2017



3 | Édito du maire

4-5 | Infos pratiques

6-9 | La commune

6 État civil

7 Ils nous ont quittés

8-9 Budget

10-13 | Les travaux

10 Réseau d'eau potable

11 Travaux à l'école

12-13 | Plan d'aménagement forestier

13 Travaux voirie

14 | ZAE Chez Merlin

15-17 | L'école

18-25 | Les événements

18 APARÇA

19 La Parenthèse

20-21 Lé Snyule

22 L'APE

22 Collecte des bouchons

23 Brin d'Osier

24 Fête de la Saint André

24 Informations paroissiales

24 La mie Cally

25 Repas des aînés

26 | Une Passion : Enki, freerider

27-29 | Une page d'histoire

27-29 La refonte d'une cloche

29 C'était comment la SAT avant ?

30-31 | Souvenir Français

31 | Un crayon pour écrire

En couverture : La caisse à savon de la commune :
la Santadronne Rocket

En dernière page : Les associations de la commune

*Un grand merci à tous ceux qui ont participé
à la réalisation de ce bulletin.*

2017, année d'élection en France et un renouvellement sans commune mesure a eu lieu et bouleverse le monde politique et les grands partis traditionnels. Espérons que les années qui arrivent seront à la hauteur de nos attentes. À notre niveau, à mi-mandat, il est bon de faire le point sur ces trois années écoulées. Je relèverai quelques réalisations telles que le regroupement des 2 classes au chef-lieu avec aujourd'hui un bâtiment fonctionnel pour accueillir nos élèves dans les meilleures conditions. Le transfert de la Mairie dans de nouveaux locaux pour assurer un accueil digne de ce nom avec toujours le même sourire au secrétariat pour aider et renseigner chaque administré. Mais tout n'est pas rose et nous avons dû, suite à l'annulation du PLU, mettre beaucoup d'énergie pour arriver, ENFIN, à faire valider le permis d'aménager de la ZAE. C'est chose faite et les travaux vont débuter cet automne. Ce dossier me tient particulièrement à cœur car le document du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) a conforté cette zone pour notre communauté de communes qui a la compétence économique. Plus de PLU signifie retour au RNU (Règlement National d'Urbanisme) et l'obligation de faire étudier tous les dossiers par les services de la DDT de Thonon les Bains, aussi bien les permis de construire que les déclarations préalables. Je veux rappeler pour la énième fois que les règles d'urbanisme s'appliquent à toutes et à tous, et dans ce cadre-là qui est de ma responsabilité, je ne connais personne. Contrairement à ce que disent certains farfelus, je n'accepte pas d'enveloppe pour appuyer ou non les demandes, restons sérieux, tous les dossiers sont traités de la même manière. Merci à mon adjoint Laurent Détraz qui réalise le plus gros du travail pour cette compétence. Pour terminer sur l'urbanisme, notre ancien PLU est à ce jour abrogé et le Cabinet « Agence Territoire » a été choisi fin juin pour débuter le nouveau PLU. Nous aurons l'occasion d'en reparler et de vous informer au fil de l'étude qui devrait se terminer à l'automne 2019.

Pour les travaux programmés, le toit de l'école va être refait cet été et la salle des mariages réaménagée durant l'hiver.

L'autre gros dossier en cours, mais avec encore des incertitudes, c'est la traversée de Curseilles. À ce jour, je ne connais pas encore le montant des subventions possibles et de fait, aucune décision n'a été prise. Nous devons faire le point début septembre, j'espère que nous pourrons valider le projet et commencer les travaux début avril 2018... !!!

J'ai été interpellé à plusieurs reprises par rapport au désherbage du cimetière. Depuis cette année, nous ne pouvons plus utiliser de désherbant car nos agents n'ont pas été formés. Prendre l'option zéro pesticide me paraît important puisqu'à terme ces produits seront interdits, et aujourd'hui ils terminent dans les cours d'eau. En attendant, le nettoyage se fait à la main et la conjugaison de chaleur et de pluie ne nous facilite pas la tâche. Un dossier de demande de subvention est en cours afin d'acqué-

rir une désherbeuse 100 % écologique, de fabrication française, qui produit de la vapeur et détruit les mauvaises herbes. Vu le coût élevé, 25 000 € hors taxes, l'acquisition pourrait se faire à plusieurs communes car nous sommes tous confrontés au même problème.



J'ai évoqué au début de cet édito la qualité d'accueil à l'école, mais la modification des rythmes scolaires n'a pas apporté tout le bien-être souhaité pour les enfants et, dès la rentrée prochaine, nous reviendrons à la semaine de 4 jours. Ce débat ne fait pas l'unanimité, mais les enfants en fin d'année scolaire sont plus fatigués qu'auparavant. La CCVV a validé à l'unanimité le retour à 4 jours pour les écoles maternelles ; notre conseil municipal et la commission scolaire, eux aussi, ont validé cette modification. Une requête a été faite auprès du Directeur Académique Départemental pour qu'il valide notre demande. Le côté financier est aussi important puisque cela nous permettrait de faire une économie d'environ 10 000 € par an.

Le dernier point que je souhaite aborder concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement, pas seulement pour notre commune mais pour l'ensemble de la CCVV. En effet, les mises en demeure suite aux non-conformités des stations d'épuration de Boëge et d'Habère-Poche nous ont conduits à engager une réflexion globale sur la vallée en anticipant sur l'échéance du 1^{er} janvier 2020, date où la compétence eau-assainissement sera obligatoirement intercommunale. Le principe de réaliser cette étude a été validé par le conseil communautaire début 2016 et la feuille de route tracée avec une pression importante de la part des services de la Préfecture et des services de l'État. Les cabinets Montmasson, SAGE Environnement et Mazars ont réalisé l'étude technique et financière. Ils ont récupéré un maximum d'information dans chaque commune avant de les compiler et nous permettre de choisir le meilleur scénario pour l'ensemble de la CCVV. Nous venons de franchir une étape importante en décidant de transférer la compétence eau-assainissement à la CCVV puis ensuite au SRB (Syndicat des Rocailles Bellecombe). L'ensemble n'est toujours pas validé par les services de l'État et nous aurons l'occasion de communiquer largement sur ce sujet dans l'automne.

Encore un grand merci à toute l'équipe municipale qui réalise un gros travail à mes côtés pour notre belle commune. Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire
Jean-François Bosson

La Mairie

Horaires d'ouverture :

- Mardi et jeudi : 9h-12h / 14h-18h
- Samedi : 9h-12h

Contact :

📞 04 50 39 18 56
✉️ mairie@saintandredeboege.fr
🌐 www.saintandredeboege.fr

Rappel :

Nous invitons les habitants de Saint André à communiquer leurs adresses e-mail au secrétariat de leur mairie pour être informés des alertes touchant leur commune (météo, cambriolage, info coupure électrique, coupure d'eau, manifestations communales, réunions diverses, etc.).

Les numéros utiles

Appel Urgence Européen	112
Sapeurs-pompiers	18
SAMU	15
Enfance Maltraitée	119
Centre anti-poison Lyon	04 72 11 69 11
EDF (urgence électricité).....	09 72 67 50 74
Gendarmerie	17
Gendarmerie	04 50 39 10 03
En cas d'urgence seulement, pour la commune..	04 50 39 08 66
ADMR	04 50 39 02 33
Centre Hospitalier Alpes Léman.....	04 50 82 20 00

École primaire de Saint-André

📍 Chef-Lieu - 74 420 Saint-André-de-Boëge

📞 04 50 39 02 80

⌚ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

École maternelle intercommunale

📍 330 rue du Collège 74 420 BOËGE

📞 04 50 39 10 64

⌚ Lundi, mardi et jeudi et vendredi : 8h15-11h10 / 13h10-16h15

Collège Jean Marie Molliet

📍 342 rue du Collège 74 420 BOËGE

📞 04 50 39 11 88

🌐 www.ac-grenoble.fr/college/molliet.boege/eva/

Gendarmerie de Boëge

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 8h-12h / 14h-18h
- Mardi : 8h-12h
- Mercredi : 14h-18h
- Jeudi : 8h-12h
- Vendredi : 14h-18h
- Samedi : 9h-12h / 15h-18h

Contact :

📞 04 50 39 10 03 ou 17

Communauté de Communes de la Vallée Verte

📍 BP 21 - 50 rue du Bourno - 74 420 BOËGE

📞 04 50 39 09 20

🌐 www.cc-valleeverte.fr

✉️ contact@cc-valleeverte.fr

Horaires d'ouverture : Lundi de 17h à 19h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

La Médiathèque

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 9h-12h / 16h-18h
- Mercredi : 10h-12h / 14h30-18h
- Jeudi : 16h-18h
- Vendredi : 16h-18h30
- Samedi : 9h30-12h

Contact :

📞 04 50 39 02 42
✉️ mediatheque@cc-valleeverte.fr
📍 Rue de Saxel - 74 420 Boëge

Permanences

ARCHITECTE CONSEIL - CAUE

(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)

Prendre rendez-vous à la CCVV

📞 04 50 39 09 20

ASSISTANTE SOCIALE - D. PELLET

⌚ Sur rendez-vous :

Mardi de 9h à 12h, mairie de Boëge

Jeudi de 9h à 12h, mairie d'Habère-Lullin

Permanence téléphonique :

📞 04 50 35 32 90

⌚ Jeudi de 9h à 12h

CONCILIATEUR DE JUSTICE - P. ROUX

Horaire : 1 mardi sur 2 / mairie de Boëge

Prendre rendez-vous à la CCVV

📞 04 50 79 62 93

✉️ rouxproux@orange.fr

CONSULTATION PÉDIATRIQUE

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Horaire : mardi après-midi - mairie de Boëge

📞 04 50 35 32 90

MISSION LOCALE - L. ARNAUD

Sur rendez-vous : mardi de 9h à 12h - mairie de Boëge

📞 04 50 95 20 50

📞 04 50 31 02 03 (permanence)

✉️ l.arnaud@mlgenevois.org

ENVIRONNEMENT

La déchetterie

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h.
- Lundi, vendredi et samedi de 15 h à 18 h.

Contact :

04 50 39 48 84

Route de la Crosse - 74 420 Boëge

Pour les déchets, encombrants et autres

Les ordures ménagères sont collectées sur notre commune chaque mercredi matin, par le camion qui ramasse les sacs-poubelles devant nos habitations.

Pour la collecte des papiers/journaux, bouteilles plastiques, verre, des containers sont centralisés aux hameaux de la Corbière et du chef-lieu.

Compostage

L'opération « composteur » initiée par la communauté de Communes de la Vallée Verte se poursuit. Pour les personnes intéressées, s'adresser au secrétariat de mairie (prix du composteur : 20 €). Pour ceux qui souhaiteraient un 2^e composteur, il peut être acheté au même tarif.

Guide Pratique du tri des déchets

Déchets acceptés à la déchetterie

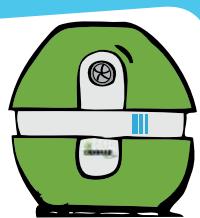


BOUTEILLES PLASTIQUES EMBALLAGES ALU

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR BLEU :

- Boîtes de conserve propres, cannettes
- Barquettes aluminium bien vidéées
- Aérosols
- Bouteilles d'eau, de lait, d'huile ménagères
- Flacons de produits ménagers, shampooing

ASTUCE : ON TRIE SEULEMENT LE PLASTIQUE EN FORME DE BOUTEILLE ET N'AYANT PAS CONTENU DE PRODUIT TOXIQUE.

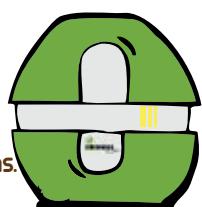


LES PAPIERS ET CARTONNETTES

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR JAUNE :

- Briques de lait, de sauce, de jus de fruits...
- Enveloppes, journaux, magazines
- Cartonnettes de céréales, yaourts, biscuits...

ASTUCE : ON NE MET PAS LES GROS CARTONS.
POUR EUX, IL Y A LA DÉCHETERIE.



LE VERRE

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR VERT :

- Bouteilles
- Bocaux
- Pots...

ASTUCE : ON NE MET QUE LES VERRES, BOUTEILLES, POTS OU BOCAUX, AYANT CONTENU DES PRODUITS ALIMENTAIRES À BOIRE OU À MANGER.



LE COMPOSTEUR

JE DÉPOSE DANS LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL :

- Épluchures
- Fleurs fanées
- Pain
- Filtres à café
- Sachets de thé
- Coquilles d'œufs

LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

JE DÉPOSE DANS LA POUBELLE

- Pots de produits laitiers (yaourt, crème fraîche, glace...)
- Suremballages, sacs et films plastiques
- Barquettes alimentaires en plastique et polystyrène
- Coquilles de fruits de mer
- Ampoules à filament, vaisselle cassée
- Couches...



ÉTAT CIVIL 2016



Naissances

Evan GENOUD-DUVILLARET, le 26 février

Augustine MAUMIAS, le 28 mars

Cléandre BROGNET LICHTENSTEIGER, le 25 juin

Chloé VANDEKERCKHOVE MEDINA, le 22 juillet

Mariages

Marie-Christine MONGELLAZ et Luc BRESTAZ, le 18 février

Karine CALVEL et Stéphane CHAPUIS, le 24 décembre

Décès

Luc BRESTAZ, le 3 mars

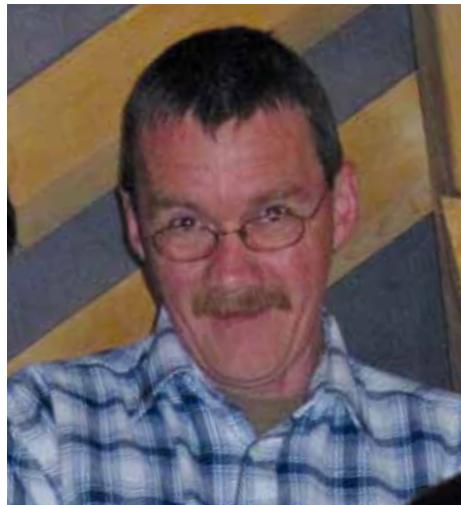
Jean-Pierre BRONNER, le 5 juin

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2016

Luc Brestaz, le 3 mars 2016 (59 ans)

Il habitait le village de « La Corbière ». Après avoir effectué diverses activités à l'issue de sa scolarité, il est entré à la Poste. Pendant 38 années, il a acheminé le courrier dans les boîtes aux lettres ou à domicile. Son air enjoué, son sourire communicatif, le verbe pittoresque souvent et sa servabilité, ont fait qu'il était très apprécié des habitants dans ses tournées et de ses collègues de travail.

En 2012, il choisit de quitter l'Administration pour profiter de sa maison, de son jardin, de la nature, de façonner son bois de chauffage, d'un peu de chasse et de pêche. Hélas, la maladie l'attendait au bout du chemin. Sa robustesse et son courage n'ont pas suffi pour gagner la bataille devenue inégale.



Jean-Pierre Bronner, le 5 juin 2016 (74 ans)

Il habitait le hameau de « Chez Chodet » depuis 1978, dans une ancienne bâtisse, aménagée à son goût au fil des ans, et qui était devenue son havre de paix, pour lui et sa famille. Il était psychiatre et exerçait son activité dans la région Annemassienne. De nature très réservée, on aurait pu craindre son approche difficile. Bien au contraire, il était très proche de son voisinage. Avec ses copains de promotion, il a fait beaucoup de randonnées en montagne.

En outre, « Chez Chodet », il a élevé et dressé plusieurs chiens de traîneaux, des « Groenlandais » avec lesquels sa fille Karine est devenue championne du monde à Annaberg en Autriche. En guise de dilettante, il jardinait. Parfois il peignait, parfois il s'adonnait à la musique, jouant du saxophone.



Merci Simone

Simone Félisaz, habitait Villard et nous a quittés à l'âge de 94 ans. Son activité pédagogique a été largement évoquée en 2015 dans le bulletin municipal. Simone Félisaz a donc enseigné à l'école de La Corbière pendant 28 années, à la satisfaction générale. Elle aimait ses élèves, même si parfois certains garçons lui donnaient du fil à retordre ! La passion pour son métier d'enseignante et d'éducatrice auprès de la jeunesse a été toute sa vie sa motivation, pour que chaque élève quitte l'école avec un bon bagage pour affronter sa vie qui va continuer vers d'autres horizons.

Merci Simone pour votre conscience professionnelle et pour tout ce que vous avez offert à notre jeunesse qui a défilé pendant de nombreuses années en votre compagnie.



Chapeau Raymond!

Né en janvier 1918, Raymond Dunand était le dernier de la famille de 5 enfants de Joséphine et Joseph Dunand : 1 fille aînée et 4 garçons. Raymond n'avait que 11 mois quand son père, gravement blessé de la guerre 1914-1918, est décédé le 12 décembre 1918. Sur les 4 frères, 3 d'entre eux ont été faits prisonniers au début du conflit 1939-1945. Jean et Paul ont réussi à s'évader. Par contre, le sort s'est acharné sur le plus jeune, Raymond. Assoiffé de liberté, ses 5 tentatives d'évasions ont été vouées à l'échec, à chaque fois repris. La dernière tentative l'a conduit au terrible camp de Rawa-Ruska, en Ukraine, camp de représailles pour les prisonniers récalcitrants des stalags, appelé « camp de la goutte d'eau et de la mort lente ».

Il fut libéré par les Américains en 1946. À chaque retour de prisonnier libéré des camps, la commune organisait, avec la présence de la population, une réception digne de l'événement. Du haut de mes 10 ans, j'assistais au retour de Raymond, qui avait du mal à cacher son émotion, délaissant les petits gâteaux confectionnés à son intention. Les larmes aux yeux il remercia ses compatriotes de leur chaleureux accueil et souhaita prendre congé en déclarant « je veux enfin aller à La Corbière revoir ma mère ». Par la suite, il rejoignit l'Association « Ceux de Rawa-Ruska » et en devint le Président régional en 2004. Son esprit de résistance lui valut de nombreuses distinctions : Médaille des internés de la Résistance, Médaille des Évadés. Raymond a été fait Chevalier de la Légion d'honneur en 2015, il avait 97 ans !

COMPTÉ ADMINISTRATIF 2016

BUDGET COMMUNE

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	
Électricité, combustible, carburant, fournitures voirie, administratives, scolaires, entretien bâtiments, véhicules, voirie, assurance, frais de garderie, bois communaux, taxes foncières, fêtes et cérémonies, publications abonnement, timbres, téléphone...	187 020,32 €
Charges de personnel	
Salaires + charges	143 760,89 €
Charges de gestion courante	
Indemnité Maire et adjoints, aide sociale, service incendie, syndicat électricité, subventions aux associations	69 388,98 €
Charges financières	
Intérêts des emprunts	17 831,92 €
Charges exceptionnelles	1 476,85 €
TOTAL	419 478,96 €

Recettes de fonctionnement

Produits des services	
Coupe de bois, charges des locations, concession cimetière, mise à disposition personnel	28 611,71 €
Impôts et taxes	
Contributions directes, taxe sur l'électricité, taxe enregistrement	204 896,66 €
Dotations participations	
Dotations de l'Etat, fonds Genevois	328 044,53 €
Produits gestion courante	
locations appartements, dons, remboursements sinistres	42 582,54 €
Autres produits	
Vente remorque	6 871,25 €
TOTAL	614 006,66 €

Dépenses d'investissement

Restructuration école	486 511,96 €
Aménagement mairie	7 496,13 €
Chaufferie	6 757,12 €
Remboursement prêt : capital	33 552,73 €
Procédures honoraires abrogation du PLU	1 344,00 €
Mobiliers divers : aménagement cuisines appartement mairie, petit tracteur, tondeuse, ordi mairie	43 950,20 €
Frais d'acte régularisation de terrains	1,00 €
TOTAL	605 461,34 €

Recettes d'investissement

FCTVA (récup.TVA)	74 704,00 €
Taxe aménagement	10 033,68 €
Subvention pour travaux école	30 000,00 €
Reliquat année précédente	513 129,12 €
TOTAL	598 316,80 €



BUDGET DE L'EAU

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	
Entretien véhicule, assurances, téléphone, agence de l'eau.	7 837,24 €
Frais de personnel	19 000,00 €
Entretien sur réseau d'eau étude recherche eau, réparation	19 802,44 €
Intérêt des emprunts	31 629,94 €
Amortissement sur immobilisations	60 356,52 €
Analyse eau	1 595,11 €
Charges exceptionnelles	341,61 €
TOTAL	158 045,82 €

Recettes de fonctionnement

Vente de l'eau	
Abonnement, SPANC, branchement assainissement collectif	84 240,93 €
Subvention amortissement	18 218,60 €
Subvention agence de l'eau	2 801,75 €
TOTAL	105 261,28 €



Dépenses d'investissement

Remboursement prêt : capital	68 359,85 €
Microstation la Corbière	46 875,50 €
Amortissement subvention	18 218,60 €
TOTAL	133 453,95 €

Recettes d'investissement

Amortissement sur immobilisations	60 356,52 €
Solde subvention assainissement les Reybaz	26 956,00 €
Reliquat année 2015	39 476,87 €
TOTAL	126 789,39 €

BUDGET DU CIMETIÈRE

Aucune opération en 2016

RÉSEAU D'EAU POTABLE :

Point sur son état de fonctionnement

Fournir une eau de qualité, en quantité suffisante et dans les meilleures conditions possibles à l'ensemble des Santadrions, fait partie de nos priorités. Sauf que pour vous garantir ce service de qualité, la commune doit encore plus aujourd'hui se donner les moyens de préserver les réseaux, limiter les fuites pour ainsi réduire les conséquences néfastes sur notre environnement et éviter le risque de raréfaction de cette ressource naturelle.

De ce fait, à travers ses missions spécifiques à l'eau potable, la commune de Saint-André a travaillé ces derniers mois sur les dossiers suivants :

NOS MISSIONS EN MATIÈRE D'EAU POTABLE

- *la production et la distribution de l'eau potable ;*
- *le contrôle de la qualité de l'eau ;*
- *l'exploitation et l'entretien des divers équipements existants (stations, réservoirs, réseaux) ;*
- *la réalisation des branchements.*

1.Les Périmètres de Protection Immédiate (PPI)

Les périmètres de protection de captage ont été rendus obligatoires pour tous les ouvrages de prélèvement d'eau d'alimentation depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et le grenelle de l'environnement prévoit d'achever la mise en place de ces périmètres.

Il existe trois niveaux de protection et dans notre cas, il s'agit de protection immédiate pour tous les captages d'eau de la commune. Toutes les activités y seront interdites hormis celles relatives à l'exploitation et à l'entretien de l'ouvrage de prélèvement de l'eau et au périmètre lui-même.

Concrètement, la mise en œuvre de ces PPI consiste à clôturer environ 800 m² autour du captage. Les objectifs sont d'empêcher la détérioration des ouvrages et d'éviter le déversement de substances polluantes à proximité immédiate du captage. Avant de pouvoir installer de petites clôtures, ces périmètres doivent appartenir à la commune. L'accord de l'ensemble des propriétaires fonciers a pu être obtenu et les actes de vente sont en cours de signature.

2.La qualité de l'eau potable

La qualité de l'eau potable est étroitement surveillée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et nous y sommes particulièrement attentifs. Les contrôles sont fréquents et analysent près de 13 critères (quantité de bactéries, ammonium, pH, température, turbidité, etc.).

Ainsi en 2016, sur la commune de Saint-André, 13 prélèvements ont été effectués : 1 au captage du Planet, 5 à la station UV des réservoirs du Cuffat et 7 sur le réseau communal.

Les résultats d'analyses de ces prélèvements sont tous conformes aux exigences de qualité en vigueur.

Buvez sereinement, nous avons une eau de qualité à Saint-André mais continuons à la préserver !

3.La lutte contre les fuites

Avec la loi du 12 juillet 2010 (grenelle de l'environnement), la lutte contre le gaspillage de la ressource en eau est devenue un objectif national mais surtout local, ces déperditions portent atteinte au service, à l'environnement et pèsent sur nos budgets.

Sur l'année 2016, la commune a obtenu un taux de rendement de son réseau d'eau potable de 72,3 % (c'est le rapport entre le volume d'eau facturé et le volume d'eau distribué). L'objectif de qualité des réseaux de type ruraux est atteint (rendement minimal de 70 %) mais il est possible de faire mieux.

D'ailleurs avec les travaux en cours sur le secteur de « chez Calendrier », la commune de Saint-André a pour objectif d'améliorer le rendement de son réseau puisqu'une partie du tronçon d'alimentation va être refait à neuf. Ces travaux consistent également à la réalisation d'une conduite en PEHD (bonne étanchéité) sous la départementale sécurisant ainsi cette portion de réseau, qui plus est dans un secteur instable (glissements de terrain).

BON À SAVOIR : qu'est-ce qu'un regard de chaussée ?

Un regard de chaussée est un regard réalisé sur sol au niveau d'une canalisation de distribution d'un réseau d'eau potable public, dans les zones les plus sensibles. Il s'agit d'un dispositif maçonné permettant un accès facile au réseau pour son contrôle et ainsi localiser rapidement les fuites. Les regards sur notre commune sont de grande taille, sorte de puits, et se situent au niveau des raccordements. Ces ouvrages sont munis de réducteurs de pression, de vannes de vidange, de compteurs.



La commune possède 9 regards de chaussée.

Un grand merci à Monsieur le Maire, aux membres de la commission eau et assainissement ainsi qu'aux employés communaux pour leur forte implication dans la gestion de notre eau potable.

RÉFLECTION DE L'ÉCOLE

Pour les Santadrionnes et les Santadrions qui n'ont pas pu visiter l'école lors de l'inauguration, voici une copie du plan qui vous permettra de vous faire une idée de l'aménagement et du confort que nos petits chéribins ont maintenant à leur disposition. Les classes sont équipées de tableaux interactifs permettant à nos deux enseignants d'avoir un outil pédagogique de qualité en complément des outils traditionnels. Ces tableaux permettent d'afficher des textes et des photos mais également des éléments que les élèves peuvent faire bouger. Sur les photos vous pouvez voir l'image projetée d'une horloge dont les enfants peuvent faire tourner les aiguilles avec un stylo.

Pour terminer nous avons voulu sécuriser leur environnement extérieur, et la cour est maintenant close.

Jean François Bosson

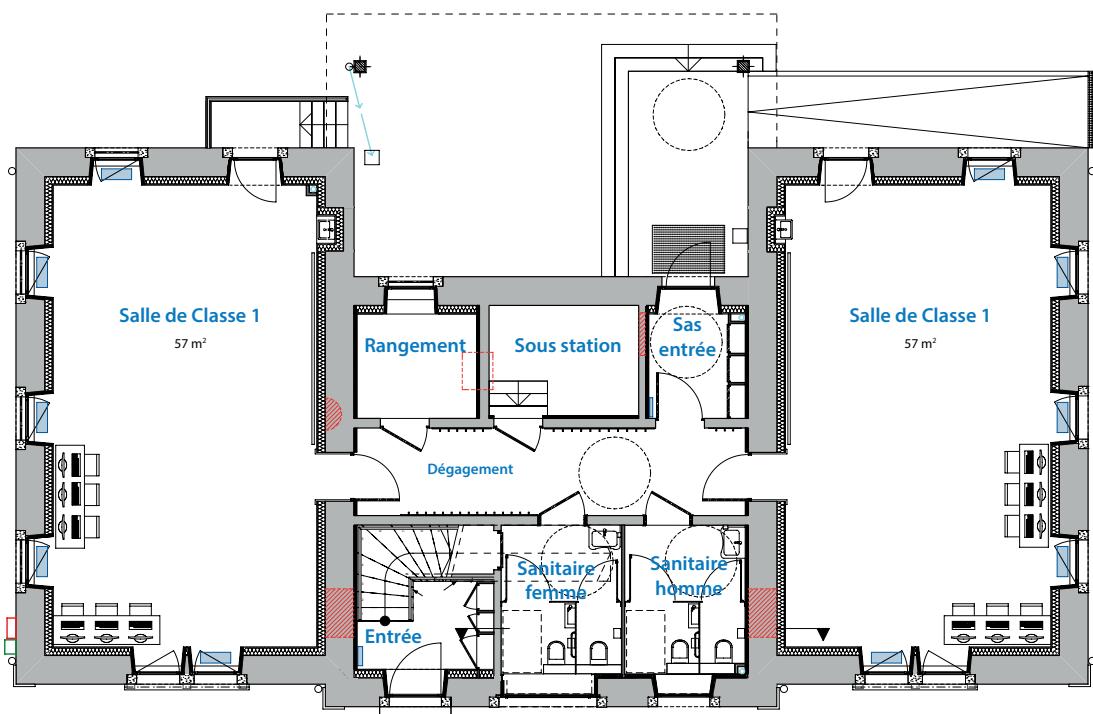
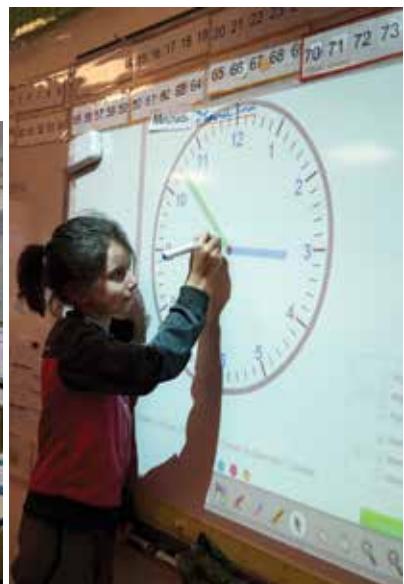


TABLEAU INTERACTIF

Chaque nouvelle classe est équipée d'un tableau interactif. Cet équipement est utilisé tous les jours, soit en tant que vidéoprojecteur (lecture de textes, vidéo, image) soit de manière interactive (lecture de l'heure en mathématiques ; sciences ; histoire ; grammaire : construction de phrases). Les sujets sont donc plus attractifs pour les élèves. Pour les professeurs, c'est une autre manière d'enseigner qui permet de rendre plus vivants les apprentissages et permet à tous les élèves de rentrer dans les sujets. Par exemple, une notion peut être présentée selon plusieurs entrées (étude d'un son : repérage oral du son, recherche écrite dans des mots, lecture de syllabes puis vidéo qui reprend ce qu'on vient d'apprendre).



En conclusion : la modernité au service de l'enseignement = un avantage pour tous !

RÉVISION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

C'est tout d'abord un état des lieux de la forêt, une analyse de ce qui a été réalisé les 15 dernières années et la mise en place de prévisions pour le futur, tout en sachant que ce que l'on prévoit aujourd'hui peut être modifié dans les 20 prochaines années par des contraintes administratives, écologiques ou climatiques.

L'ancien plan était prévu sur 15 ans (2003-2017), le nouveau sur 20 ans (2017-2036).

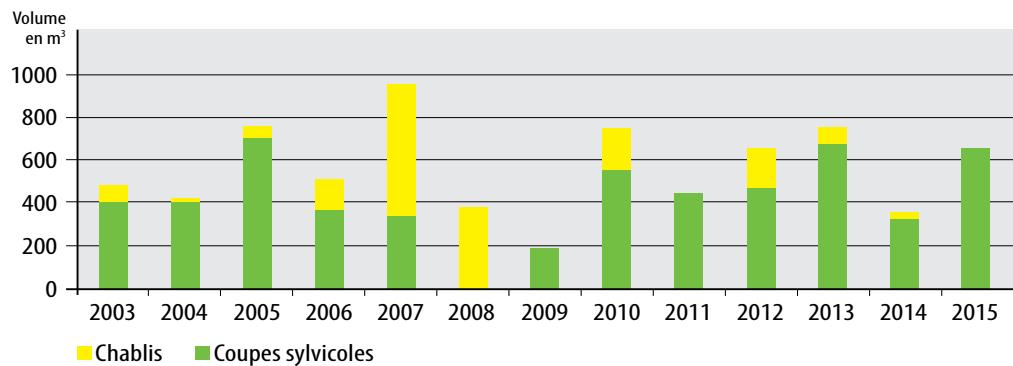
Ce projet est réalisé par l'ONF (Office National des Forêts) puis il est étudié et validé par la commune. Il couvre une superficie de 129,51 ha.

Chaque année l'ONF propose un programme de coupes, de travaux ou d'entretien de cet espace et la commune accepte ou modifie en fonction des priorités ou du budget prévu à cet effet.

Récapitulatif du dernier aménagement

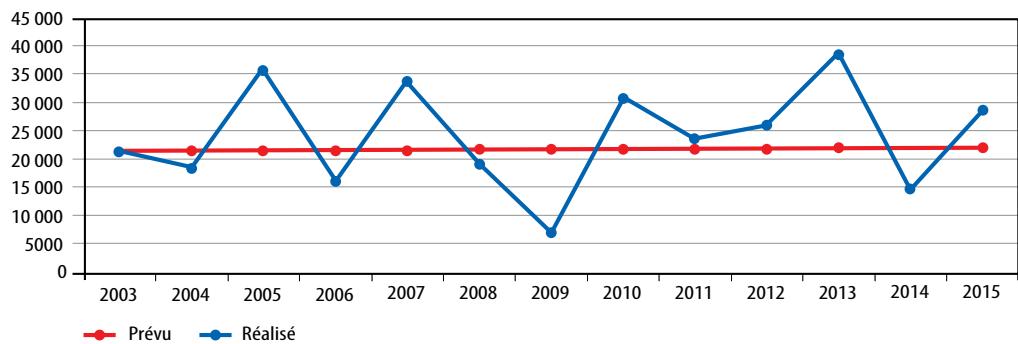
Récolte

L'aménagement précédent prévoyait une récolte totale de 480 m³ de grumes par an dont 6 % de chablis. De 2003 à 2015* la récolte totale s'est élevée à 561 m³ par an dont 24 % de chablis. Au total ce sont 1 741 m³ de bois résineux qui ont été récoltés en chablis.



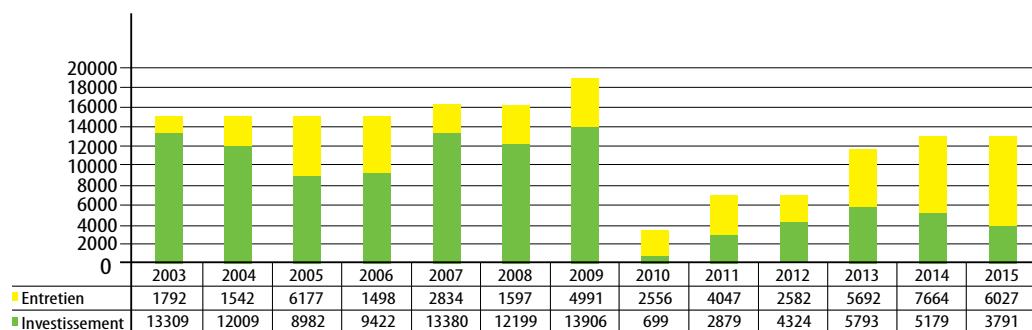
Recette

Pour la même période la recette des ventes de bois a été de 23 619 € par an alors que la prévision était de 21 512 €.



Travaux

Les travaux réalisés ont été : des plantations, des dégagements, des dépressions, l'entretien des limites, des routes et des pistes forestières pour un montant de 9 508 € par an alors que la prévision était de 13 959 €.



La partie investissement correspond aux travaux avec récupération de la TVA.

* Nous parlons des 13 dernières années pour les récoltes et les recettes car en 2016 nos coupes ont été invendues.

Pendant de nombreuses années les plantations se faisaient en épicéas et la régénération naturelle parsemait les parcelles de sapins et de hêtres.

Aujourd’hui les épicéas de plus en plus sensibles aux insectes ravageurs nous amènent à nous orienter vers d’autres essences telles que douglas, mélèze ou un mélange de résineux et de feuillus sur la même parcelle car l’un favorise la croissance de l’autre. Déjà 2 parcelles plantées de cette façon donnent un résultat satisfaisant.



Exemple de biodiversité sur la parcelle communale D, de gauche à droite : feuillus, épicéas, mélèzes



Dans la même parcelle : un châtaignier encore entouré de son grillage protecteur contre le gros gibier

Le plan d'aménagement forestier 2017-2036 prévoit

- Des coupes de bois à raison de 432 m³/an
- Des travaux sylvicoles et de maintenance estimés à 8 700 € de dépense annuelle.
- Des frais de garderie, de marquage, d’entretien et impôts pour 1900 €/an

Ce nouveau plan de gestion comporte des règles auxquelles nous ne pouvons pas échapper, notamment :

- **La biodiversité :**

- Zone biotope
- Natura 2000
- ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique faune et flore
- Zones humides
- ENS : espace naturel sensible

- **Aspect social et historique :**

Les meulières occupent 44 ha de la forêt avec des restrictions car 7 ha sont classés dans la catégorie monuments historiques.

- **Aspect touristique :**

L'accueil du public sur les sentiers balisés et répertoriés PDIPR (plan départemental d'itinéraires de promenades et randonnées).

Il y a quelques décennies le revenu des communes de montagne était principalement alimenté par la ressource de la forêt. Aujourd’hui nous contribuons à préserver un patrimoine car les recettes forestières de la vente des bois ne couvrent que les dépenses d'entretien de la forêt en ne laissant qu'un petit bénéfice.

En conclusion, la forêt a un enjeu économique puisque 300 m³ exploités représentent en bout de chaîne un emploi annuel, mais aussi un enjeu environnemental car c'est un circuit court qui approvisionne les scieries de la région et les charpentiers locaux, limitant par la même occasion des importations hors du département.

Hervé Bosson

TRAVAUX VOIRIE

Cet automne, nous avons réalisé des rafraîchissements sur certaines voies communales avec du revêtement bi couches :

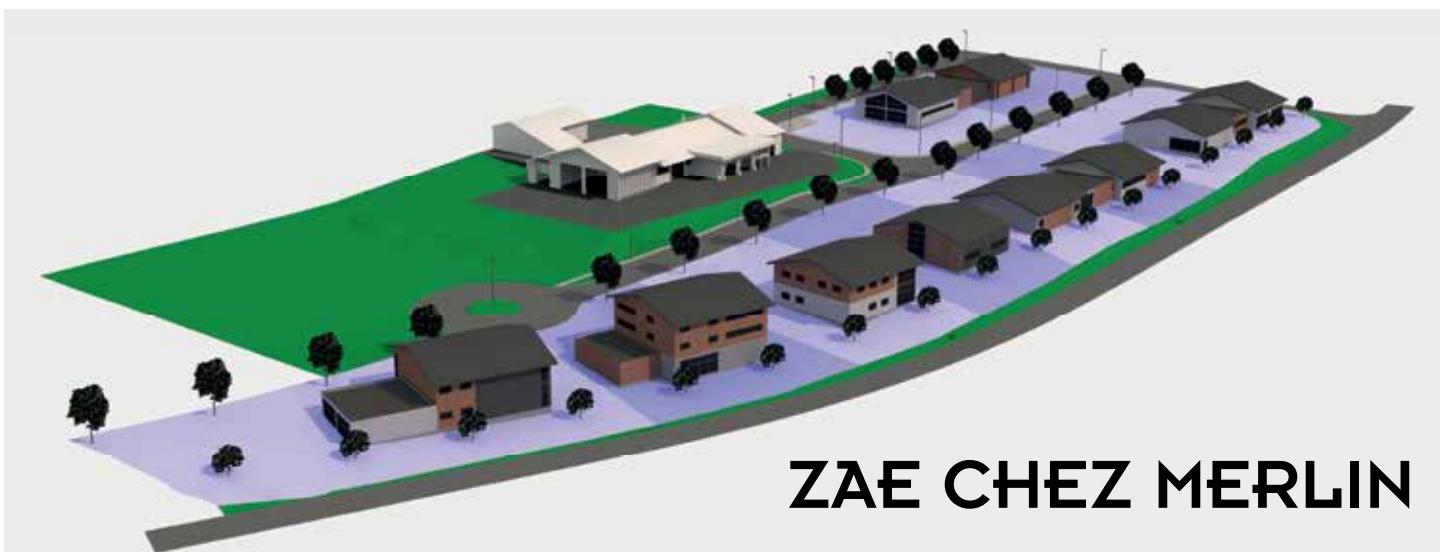
- Chez Sommeiller
- La Vy du Bosson
- Bas de la route Chez Calendrier
- Partie basse route de la Crosse

Ce procédé s'effectue en surface à coût réduit (22 063 €HT) soit 3,73 € HT le m².



Durant l'année 2017, il est prévu une nouvelle technique de revêtement des voies par projection simultanée d'émulsion et de gravillons en rustinage. Cette technique devrait permettre aux voies détériorées de mieux supporter les aléas de l'hiver.

Nous avons aussi procédé à des travaux d'élagage pour que la visibilité soit dégagée et que sous le poids de la neige les branches n'obstruent pas les routes. Ce chantier est en cours et devrait aboutir au printemps 2018.



Comme nous l'évoquions lors du précédent bulletin, seulement 3 lots ont été commercialisés à ce jour. Le permis d'aménager avait été refusé suite à l'annulation de notre PLU qui a rendu la zone artisanale de Chez Merlin en discontinuité par la loi montagne. Pour pouvoir redéposer le permis d'aménager, il a été nécessaire de repasser en CDPNAF (commission départementale de la Protection de la nature, de l'agriculture et de la forêt). Pour mémoire, il s'agit de la troisième fois depuis la création de la ZAE!!! Un cabinet d'urbaniste (Agence Territoires à Annecy) a réalisé le dossier de présentation à cette commission et nous a assisté lors de la séance devant M. Le Préfet. Après délibération de l'assemblée, nous avons obtenu un avis favorable à l'unanimité sous réserve de travailler le volet d'insertion paysagère la ZAE Chez Merlin.

Le Volet Paysager a été entièrement retravaillé avec l'aide de Mme Julie Buisson, Architecte du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) de la Haute-Savoie dont la commune est adhérente. L'idée a été de réaliser une insertion 3D du projet afin d'en apprécier son insertion en particulier depuis la route départementale. Cette étude a permis de mettre en avant les points suivants :

- Réglementer les hauteurs de terrassement ainsi que les dispositifs de soutènement
- Limiter la taille des bâtiments en volumétrie (hauteur, emprise au sol, pente de toit...)
- Réglementer l'implantation des bâtiments tout le long de la route départementale
- Imposer un traitement soigné sur les façades (ouvertures, parement en bardage de type mélèze, menuiseries, usage des couleurs et matériaux)
- Réglementer les clôtures (type, couleur et hauteur)
- Limiter les surfaces imperméables et imposer un traitement paysager sur chacun des lots
- Préconiser un certain nombre de règles pour les espaces techniques extérieurs (stockage, benne à ordures...)
- Imposer un traitement particulier pour les enseignes publicitaires (formats et matériaux spécifiques, éclairage indirect...)

Le permis d'aménager a repris toutes ces règles dans son règlement. Après nouvelle instruction de la part des services de la DDT (Direction départementale des Territoires) l'arrêté autorisant la ZAE de Chez Merlin a été délivré le 8 avril 2017. L'appel d'offres pour les travaux d'aménagement (environ 700 000 €) va pouvoir être lancé par la Communauté de Communes Vallée Verte afin de viabiliser les parcelles. Les permis de construire peuvent dès à présent être déposés par les entreprises.



Nous avons perdu une année suite à l'annulation du PLU de la commune. Ce temps a néanmoins permis de travailler de manière qualitative le traitement paysager de la zone artisanale. Ce dossier nous a beaucoup mobilisé en termes de temps et d'énergie mais nous nous réjouissons enfin de le voir se concrétiser.

Les entreprises intéressées pour s'implanter dans la ZAE doivent se rapprocher de la Communauté de Communes Vallée Verte.

LE JOURNAL DU CINÉMA

Par l'école de Saint-André

LE CINÉMA

- Les CM2 et CM1 ont vu : Porco Rosso, Charlie Chaplin
- Les CE2 les CE1 et les CP ont vu : cinq petits films et Robin des bois.

EXPLICATION PORCO ROSSO

Pilote cochon qui aime secrètement une femme. Un autre garçon aime cette femme. Un jour, Porco Rosso était parti chez son ami pour réparer son avion parce qu'un homme avait abattu son avion. La fille de l'ami à Porco Rosso avait demandé pour repartir avec lui finalement elle est partie avec lui. Un moment, il y avait des méchants qui voulaient combattre Porco Rosso et la fille l'avait protégé.

Nous avons aussi vu Charlie Chaplin

QUESTION-RÉPONSE

Océane

- Quel est le dernier film que vous êtes allée voir ? Le dernier film que je suis allé voir Vaina la légende au bout du monde
- Quel est le film que vous préférez ? Le film que je préfère est Zootopie
- Quelles sont les règles au cinéma ? Les règles du cinéma sont : Ne pas parler trop fort, Ne pas déranger les autres, Ne pas faire trop de bruit, Éteindre les portables, Rester assis jusqu'à la fin du film, Ne pas mettre les pieds sur les sièges,
- Où se trouve le cinéma où vous allez ? Le cinéma où je vais est à Villard ou à Ciné Léman à Thonon
- Quel est le film que vous aimez le moins ? Le film que j'aime le moins est La Reine des Neiges
- Voulez-vous être actrice ? Oui pourquoi pas

LOLA

- Quel est le dernier film que vous êtes allée voir ? Le dernier film que je suis allée voir est Camping 3
- Quel est le film que vous préférez ? Le film que je préfère est Zootopie
- Quelles sont les règles du cinéma ? Chuchoter, Ne pas mettre les pieds sur les sièges.
- Où se trouve le cinéma où vous allez ? La Trace à Villard
- Quel est le film que vous aimez le moins ? La reine des neiges
- Voulez-vous être actrice ? Peut-être



MELYA

- Quel est le dernier film que vous êtes allée voir ? Le dernier film que j'ai été voir c'est Baby Boss.
- Quel est le film que vous préférez ? Mon film préféré est « Demain tout commence »
- Quelles sont les règles du cinéma ? Ne pas faire de bruit. Ne pas parler fort il faut chuchoter.
- Où se trouve le cinéma où vous allez ? Je vais au cinéma de Archamp Gaumont.
- Quel est le film que vous aimez le moins ? Le film que j'aime le moins est Vaina.
- Voulez-vous être actrice ? Oui pourquoi pas.



LES CHARADES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Une fois tous les 2 mois, les élèves de l'école se rendent à la médiathèque de Boëge, au programme : visite d'expositions, emprunt de livres et jeux de mots.

Voici donc quelques charades créées par les élèves :

N° 1

- Mon premier est quelque chose qu'on lance sur un plateau de jeu
- Mon deuxième est le premier pronom personnel
- Mon troisième est une partie du visage

Mon tout est quelque chose qu'on mange le matin

N° 6

- Mon premier est la sixième note de musique
- Mon deuxième est quelque chose que fait le boulanger

Mon tout est un animal domestique qui mange des carottes

N° 9

- Mon premier est un déterminant qui commence par s
- Mon deuxième est la première syllabe de Medina
- Pour mon troisième, on remplace le l de lit par un d

Mon tout est un jour de la semaine

N° 2

- Mon premier est le contraire de tard
- Mon deuxième est ce que fait un bébé après avoir mangé

Mon tout est le mâle de la vache

N° 7

- Mon premier est un endroit où on peut faire du vélo,
- Mon deuxième est le contraire de bas,
- Mon troisième est ce que l'on peut boire le matin

Mon tout est une arme

N° 10

- Mon premier est un animal qui miaule
- Mon deuxième est le contraire de tard

Mon tout est un endroit où vivait les rois

N° 3

- Mon premier est ce qui tient la tête
- Mon deuxième est la dernière syllabe de râteau

Mon tout est un couvert

N° 8

- Mon premier est quelque chose qui sert à traverser une rivière,
- Mon deuxième est quelque chose qui est en bas du corps,

Mon tout est quelqu'un qui éteint le feu.

N° 11

- Mon premier est un courant d'air qui va dans le ciel
- Mon deuxième est le contraire de mieux

Mon tout est une créature imaginaire qui boit du sang

N° 4

- Mon premier est la 20^e lettre de l'alphabet
- Mon deuxième est ce que donne la vache
- Mon troisième est le mot vis sans s
- Mon quatrième est les 4 dernières lettres de session

Mon tout est un écran qui est dans la maison

N° 5

- Mon premier est les trois premières lettres de problème
- Mon deuxième est quelque chose qui a des petites ailes et qui peut-être imaginaire
- Mon troisième est une personne qui est née des mêmes parents que moi et qui est une fille

Mon tout est quelqu'un qui vous apprend des choses.



N° 11 : un vampire
N° 9 : samedi - N° 10 un château
N° 7 : pistolet - N° 8 : un pompiers
N° 5 : un professeur - N° 6 : un lapin
N° 3 : un coutefeu - N° 4 : une télévision
N° 1 : le déjeuner - N° 2 : un terrain
Réponses :





SORTIES DE SKI

LES CHAMPIONNES DE ST ANDRÉ

Le lundi 10 octobre au matin : Nous sommes partis en car de St André jusqu'au plateau des Moises. Nous avons attendu un long moment dans le froid.

Luna est partie la première de notre école.

Quand nous sommes revenus de la course, nous nous sommes réchauffés dans la salle et nous avons mangé. Enfin, nous avons assisté à la remise des prix.

Deux élèves de notre école : Diane et Morgane ont gagné des médailles. Puis nous sommes rentrés.



Pendant l'effort ▲



INTERVIEW

• Qu'avez-vous ressenti ?

Diane : Je ne pensais pas être 3^e, quand j'ai entendu mon prénom, j'ai été très contente ! 😊

Morgane : J'ai ressenti du bonheur. C'était émouvant.

• Étiez-vous choquée ?

Diane : Oui ça m'a choquée.

Morgane : Un petit peu, je ne pensais pas être première des filles

• Quelle médaille espériez-vous ?

Diane : J'espérais être 3^e ou 2^e, je n'aime pas qu'on me regarde.

Morgane : J'espérais être 1^{er} ou 2^e

• Combien de temps avez vous mis ?

Diane : J'ai mis 9 min 34 s 26 ms

Morgane : J'ai mis 9 min 49 s 61 ms 😊

• Est-ce que c'était difficile ?

Diane : Oui car il y avait de la montée.

Morgane : Oui très difficile car j'étais derrière quelqu'un qui courait très vite.

• Est-ce que cette médaille était importante pour vous ?

Diane : Oui car ça prouve que j'aime courir. 😊

Morgane : Oui, elle était très importante j'étais la seule de ma famille à avoir une médaille d'or. 😊



APARÇA

La plupart d'entre nous ont, au cours de leur existence « pris une caisse » ou « se sont fait passer un savon ».



Mais combien étaient-ils, ce dimanche 4 septembre, à prendre la Caisse et le Savon ?

Une douzaine d'équipages, tous plus originaux les uns que les autres, se sont défis amicalement, avec bravoure et détermination sur une route pas facile à négocier entre La Motte et Chez Vachat. Ces valeureux guerriers, après avoir imaginé au préalable la conception de l'habitacle, se sont lancés à corps perdu dans ce challenge que le comité d'Apar'ça leur avait proposé. Faisant preuve d'audace, de créativité, ils ont su enchanter un public venu nombreux pour l'occasion. Un soleil généreux était au rendez-vous ce qui, bien sûr, est un plus pour le bon déroulement de cette manifestation. Autour de la buvette et sous le chapiteau à l'heure du repas, une ambiance conviviale et festive faisait plaisir à voir. Au dire des convives, la nourriture préparée et servie avec soin et bonne humeur était excellente.

Nous tenons à rendre hommage aux nombreux bénévoles, car sans une minutieuse préparation en amont rien n'aurait pu se faire, leur investissement pour que cette journée s'accomplisse dans les meilleures conditions mérite toute notre considération. MERCI ET BRAVO À VOUS TOUS. « Lé Snyule » étaient également au rendez-vous. Leurs véhicules rutilants et pétaradants parfois, nous ont permis de nous replonger dans un passé où le mot radar et alcotest n'étaient même pas dans le « Petit Larousse ».

Chers Santadrions et autres venus d'ailleurs, nous comptons sur votre présence en 2017 pour une nouvelle aventure de Caisse à Savon. La réussite de ce genre d'animation ne peut se faire sans vous.

Le comité



Le comité



Saint-André de Boëge

DESCENTE DE CAISSES À SAVON

Dimanche 04 Septembre 2016

Organisée par Apar'ça

Buvette et petite restauration

Ou repas sur réservation:
Salade, jambon à la bûche et gratin dauphinois, fromage et tarte

Adulte : 13€ / Enfant (<12ans) : 7€

Parcours ludique à roulettes pour les enfants !

Remise des prix à 16h30

Réservation repas Yves: 06 28 94 14 75/ Yvon: 06 08 84 21 80
Dessert à 12€



Le repas dansant



THÉÂTRE LA PARENTHÈSE

2017 est une année sous le signe de la nouveauté pour La Parenthèse.



En premier lieu, bien sûr, une nouvelle pièce : « Sans domicile, Félix ! » dont Les représentations viennent de se terminer avec un succès qui ne se dément pas. C'est une pièce drôle, rythmée où l'on ne s'ennuie pas.

La deuxième nouveauté réside dans le fait que cette pièce fait intervenir plus de personnages que les spectacles des années précédentes. La Parenthèse accueille donc cette année, à côté des piliers de la troupe, 3 nouveaux acteurs. C'est un signe de bonne santé, La Parenthèse s'agrandit !

THEATRE
SANS DOMICILE, FELIX !

Une comédie de Frédéric Dubost

à St André de Boëge

Samedi	15 avril	20h30
Dimanche	16 avril	18h00
Vendredi	21 avril	20h30
Samedi	22 avril	20h30
Dimanche	23 avril	18h00
Vendredi	28 avril	20h30
Samedi	29 avril	20h30
Dimanche	30 avril	18h00

Renseignements et réservations
04.50.39.06.16
ou theatre.laparenthese@gmail.com
ou billetterie sur place

Adulte 10 €, Enfant (- 12 ans) 5 €

www.theatre-la-parenthese.weebly.com

Mise en scène d'Eric Lafosse
Mickaël Sannier, Lydie Bourret, Brigitte Lapier, Olivier Tornuel,
Léa Caillieret, Jean-Marie Frois, Bénédicte Jelmoni

Troisième nouveauté, et pas des moindres, La Parenthèse a désormais une troupe enfant, où, pour la première année, 43 jeunes se forment au théâtre. Ils sont accompagnés par une animatrice expérimentée, qui leur enseigne les techniques qui vont leur permettre de s'épanouir et de progresser. Ils se produisent en 2017 dans trois représentations avec une pièce intitulée « Voyage à Poudlard »

Enfin, quatrième nouveauté en 2017, La Parenthèse a créé un cours d'improvisation. Ce cours, réservé aux adultes, regroupe pour sa première année 10 personnes. L'improvisation permet entre autres à ceux qui sont rebutés à l'idée d'apprendre un texte, de jouer un rôle. Ce cours est assuré par la même animatrice que pour les enfants.



Vous trouverez, si vous le souhaitez, tous les détails concernant les activités de La Parenthèse sur leur site internet :

www.theatre-la-parenthese.weebly.com

LÉ SNYULE

L'année 2016 restera une année « Symbolique » soit le 20^e anniversaire du 1^{er} Rallye de la Vallée Verte.

Nous avons participé à 12 manifestations officielles.

24 avril 2016 : Sortie de mise en route.

Départ chez Christian qui nous a offert le café, les croissants (et plus). Nous prenons la route en direction de « La Muraz ». Arrêt chez Guy pour fêter deux anniversaires. Guy 60 ans et Pierre 70 ans. Après cette sympathique réception Direction le sommet du Salève. Le temps n'est pas terrible, brouillard, pluie et bise, mais le moral des Snyule est toujours au beau fixe. Repas au restaurant de « L'Observatoire » copieux et excellent. Retour au local à Saint-André pour honorer et remercier Dominique et Dieter qui ont quitté la région, pour la Provence, afin de vivre leur retraite en amoureux mais présents aujourd'hui. Dieter a été trésorier du club durant 16 ans. Lé Snyule, en remerciement, leur offre à chacun le nouveau blouson du club.



28 mai 2016 : La « Montée des Voirons ».

Nous sommes présents comme chaque année.

19 juin 2016 : 20^e Rallye de la vallée Verte.

Déjà 20 ans ? En effet en 1997 Gilbert Menoud était résident secondaire aux Combes à Boëge. Il exerçait son activité professionnelle à Nyon (Suisse) et possédait une voiture de collection (Citroën C3 de 1923) Stationnée aux Combes. Il était membre du « Club des tracassins du Haut Jura ». À Boëge, il n'existe pas de club de voitures de collection. Le président des « Tracassins » lui demande de bien vouloir organiser une sortie. Gilbert accepte et organise un rallye sur deux jours dans la région et le nomme « 1^{er} rallye de la Vallée Verte ». L'année suivante, il organise le deuxième rallye. Dans l'été il lit dans la presse une annonce d'une personne qui désire créer un club dans la vallée, suit un numéro de téléphone. Gilbert inconnu à Boëge téléphone et fixe rendez-vous pour le dimanche suivant, chez-lui aux Combes. Gilbert avait été invité à un mariage à Saint André par le père du marié (voisin aux Combes). À ce vin d'honneur, les mariés étaient arrivés en « Citroën C4 ». Gilbert contacte, le père du marié pour savoir quel était le propriétaire de cette Citroën ? Ce n'était pas l'auteur de l'annonce. Il s'agissait « d'Hervé Bosson ». Donc je le contacte et lui fixe le même rendez-vous. Le fameux dimanche Hervé est présent chez-moi, nous attendons encore l'auteur de l'annonce, il n'est jamais venu. Nous discutons et décidons de provoquer une réunion d'information à Saint André.

Une trentaine de personnes ont répondu présent et nous décidons de créer le Club « Lé Snyule de la Vallée Verte. » En juin 1997 nous organisons le 3^e rallye vallée verte pour contin-

nuer les deux premiers. Donc, en 2018, nous fêterons les 20 ans du club Lé Snyule de la Vallée Verte. Un grand moment je pense. Pour cette journée, nous avons voulu remercier les maires et les communes, en restant dans la Vallée Verte. Saint André, Burdignin, Saxel, Bogève (apéritif), Habère-Poche, (repas) Habère-Lullin, Villard, retour à Boëge pour la partie Officielle comme en 1997, le tout par les routes départementales ou communales. Un grand merci à Bogève pour l'apéritif et Habère-Poche pour la salle. Toute la journée les « Tradis'sons » nous ont accompagnés et mis le feu, par leur dynamisme et la qualité de leur musique. La partie officielle s'est déroulée sous la « Grenette » dans un décor bien différent du premier rallye. Les Maires des communes étaient présents. Un grand merci à Jean-François, maire de Saint André (et son épouse), qui nous ont accompagnés toute la journée.

17 juillet 2016 : Pique-nique annuel.

Départ de Boëge, la « Chapelle Rambaud » pour le café/croissants, (16 voitures et 37 personnes) Puis « Thorens-Glières ». Arrêt et visite de la pisciculture. Nous devons pêcher chacun notre truite pour notre repas. Directement du producteur au consommateur. Visite de l'établissement et repas. Départ pour une seconde visite. Une chèvrerie à Thorens-Glières également. Puis retour en Vallée Verte.



31 juillet 2016 : Fête des vieux métiers à « Habère-Poche ».

Notre stand et l'exposition de nos voitures. Cette année la 4 CV est à l'honneur.

7 août 2016 : La « Saint Laurent à Châtel »

5 voitures sont demandées par « l'Amicale des résidents » de Châtel avec pour mission de prendre à bord les couples en habits traditionnels de leur région pour défiler à la manifestation (marins Bretons - Alsaciens - Vendéens).

21 août 2016 : Invité par la radio « Nostalgie » à l'hippodrome de Divonne les Bains.

Formidable journée ensoleillée. Entre chaque course de chevaux, une démonstration de dressage des chevaux par le « Club des Amazones » magnifique et en clôture, une scène de chasse avec une cavalière et 30 chiens de chasse, merveilleux. Une seule ombre au tableau « Le repas » : la responsable a oublié de nous inscrire (sandwiches). Mais « Lé Snyule » ont plus d'une corde à leur arc et notre Président « Coco » nous suggère un repas réparateur au restaurant « le Goéland » à Anthy. Belle soirée et retour à Boëge à... 23h55.



27 au 28 août 2016 : 11^e Rallye des Dames.

Café/croissants offerts par Laurent et Delphine, puis départ selon le livret de bord pour l'abbaye de Tamier. Repas de midi tiré des sacs. Visite du magasin des Moines, puis départ pour Epernay. Visite de « l'écomusée de la Combe ». très intéressant. Retour à nos chères voitures et nous mettons le cap sur « la Féclaz » pour notre hôtel « Notre Dame des Neiges » magnifique établissement, accompagné d'un excellent repas. Le lendemain nous prenons place à bord du bateau « Le Savoyard » et nous partons pour une magnifique croisière sur le canal de « Saône ». Le tout par une journée splendide. Hélas il faut penser au retour, toute bonne chose a une fin, mais quel beau rallye.

4 septembre 2016 : Course des caisses à savon.

Une belle journée ensoleillée, une super ambiance, une belle réussite ! Lé snyule ne pouvait pas manquer ce rendez-vous ? Sous l'impulsion de la famille Berger et d'une équipe motivée, est née la « Bergeronnette ». Elle a fière allure notre caisse à savon. Nous serons encore présents en 2017.

11 septembre 2016 : Tour du Mont-Blanc.

Quatre équipages au départ pour « Lé Snyule » 400 km à parcourir, 1 600 m de dénivelé positif, voilà le programme pour la journée. Notre club remporte le challenge du club le mieux représenté ! Bravo. 96 voitures au départ 94 à l'arrivée. Une ombre au tableau pour cette belle journée ensoleillée. Julien et Caroline sa copilote, prennent le départ et « 700 m » plus loin le joint de culasse de son « Alpine Renault » lâche et c'est l'abandon. Ce n'est que partie remise, Julien, en 2017 tu seras parmi nous. Les équipes : Damien et Charles – Coco et René – Philippe et Gilbert – Julien et Caroline.



17 septembre 2016 : Foire de la Saint Maurice.

Comme chaque année, nous pressons les fruits pour vendre notre « super jus de pommes ». Cette année une nouveauté, nous avons invité Pierre Nourry, créateur passionné de maquettes. Artiste aux mains d'or, il a remporté un succès bien mérité. Bravo l'artiste !

26 novembre 2016 : Repas de fin d'année.

Comme chaque année la décoration de la salle est une merveille. Merci Sylvie et ses aides. En cuisine bien sûr, Coco, Marie Claire - Sylvie (l'autre) – Christian – Laurent, merci à eux pour leur dévouement. Cette année, pour l'ambiance un orgue de barbarie actionné par un sympathique couple poussant la chansonnette. Nouveauté, Sylvie avait demandé de lui remettre une photo de chacun de nous prise lorsque nous avions entre 5 et 14 ans. Il fallait reconnaître la personne aujourd'hui. ? Un bon moment de rigolade.

Voilà, l'année 2016 est terminée nous tournons la page sur 2017, qui sera encore tout aussi chargée et positive.

Gilbert Menoud



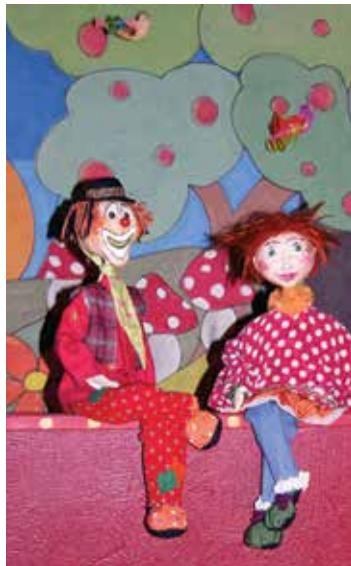
Course de caisses à savon

QUELQUES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Après un moment d'incertitude et de suspens, suite au départ de l'équipe dynamique de l'année dernière, l'APE a retrouvé un bureau réduit au strict minimum, qui assume cette année la tâche principale de la gestion de la cantine de l'école – tâche rendue plus compliquée de par le changement de prestataire en cours d'année, générant des problématiques nouvelles.

L'APE a tout de même pu organiser quelques animations, telles que la Boum d'Halloween pour les enfants de l'école et leur fratrie : décoration de la salle par les enfants, goûter, déguisement et maquillage sur place ont rencontré un grand succès.

Un magnifique spectacle de Noël, joué par la Compagnie « Rouge Paillette », a émerveillé petits et grands, qui ont suivi avec attention les aventures des marionnettes à fils, Guillaume et Suzon. Comme ils ont été sages, ils ont eu droit à la visite du Père-Noël en personne, puis les familles se sont retrouvées autour d'un vin chaud et d'une délicieuse soupe préparée le matin par les parents. Ce moment convivial et chaleureux a été largement apprécié, en cette période de Noël électrique et surchargée...



Ces actions auront permis de financer une partie des frais liés à l'activité « ski alpin » pratiquée cet hiver à Hirmentaz avec succès malgré le peu d'enneigement, ainsi que les sorties des élèves à la médiathèque de Boëge et au cinéma de Villard, parmi tant d'autres activités menées par l'équipe enseignante.

L'APE se joint aux élèves, aux enseignants et aux intervenantes des activités « cirque » et « théâtre » exercées lors des TAP du jeudi après-midi, pour vous convier d'ores et déjà au Spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 17 juin à 10 heures suivi d'un apéritif dînatoire et festif...

Venez nombreux découvrir les exploits artistiques des enfants de l'école de Saint-André, vous ne serez pas déçus !

Nous profitons de remercier ici toutes les personnes qui participent de près ou de loin à nos modestes actions : les parents et les familles, évidemment, la mairie toujours prête à nous appuyer dans les moments délicats, et tous ceux qui ont participé ou participeront aux tombolas, ventes de pizzas, etc. MERCI pour les enfants de Saint-André, car ce sont eux les bénéficiaires directs de votre générosité !

L'APE



COLLECTE DES BOUCHONS

Depuis quelques jours, il y a un nouveau point de collecte de bouchons en plastiques à l'École Publique de Saint André de Boëge au bénéfice de l'Association « Les Bouchons 74 ».

C'est Éloïse GARET, élève de CE1 et habitante de la commune de Saint André, qui a décidé de sa propre initiative de mettre en place ce nouveau point de collecte au sein de son école.

Cette idée lui est venue suite à des soucis de santé rencontrés lors de sa petite enfance. Elle a pu bénéficier ainsi que sa famille proche lors de ses hospitalisations, de structures adaptées grâce à des organismes tels que les « Bouchons 74 ». Éloïse a donc souhaité remercier et participer à sa façon à une association.



BRIN D'OSIER

Il y a quelques années que la vannerie a débuté ; durant 2 ans cela se passait au domicile de notre animatrice Mme Marie-Claude ROSEREN et ensuite dans une salle à la maison des associations à Boëge. Fort de son succès, le groupe a grossi : 19 membres actuellement, alors nous nous sommes constitués en association dont le siège est à Saint-André-de-Boëge. Nous exerçons tous les lundis de 13 h 30 à 17 h 00 du mois de novembre à fin mars dans l'ancienne salle de classe de l'école de la Corbière. C'est ainsi que Brin d'Osier est né.



Nous travaillons principalement de l'osier frais ramassé en novembre mais aussi avec d'autres matériaux comme la clématite sauvage, la ronce, la pervenche, le cornouiller, le saule... et bien sûr le noisetier pour nos armatures. Nous fabriquons paniers en tous genres, plats à tarte, bonbonnes, nichoirs, etc... les idées ne manquent pas.

De temps en temps, des personnes amatrices ou curieuses se rendent à l'école, mais nous avons reçu aussi un groupe d'Allonzier la Caille au mois de février. L'échange était riche de techniques, d'utilisations de matériaux et d'outils, mais les bases restent plus ou moins les mêmes.

Jeanine Bosson

Un atelier débutant va démarrer le mardi après-midi en novembre 2017 mais le nombre de places est limité. Pour les personnes intéressées, appeler au 04 50 39 08 63.

FÊTE DE LA ST-ANDRÉ

Le 27 novembre 2016



Les santadrions et les résidents d'autres paroisses sont venus partager le pain, le vin et la joie de se retrouver. Tel était le thème de cette belle journée.

N'oubliez pas de noter sur votre agenda, la date du dimanche 26 novembre 2017.



LA MIE CALLY

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous allumons le four... Même si parfois la météo est capricieuse, la bonne humeur est toujours au rendez-vous. Chacun apporte un plat à faire cuire, c'est l'occasion de déguster des spécialités, quiches, pizzas, pâtés fait maison etc. On discute, on boit un coup et ceux qui ont de la chance, repartent avec une miche bien dorée.

Andrée LARMUSIAUX



INFORMATIONS PAROISSIALES

La paroisse de la Visitation en Vallée Verte est composée des 8 communes de notre vallée. Le père Hervé Rivoiron en est le responsable. Mail : h.rivoiron@wanadoo.fr

Il est aidé par 2 prêtres en retraite :

- Jean Grillet - Tél. 06 48 28 63 23
- François Dupraz

Pour la catéchèse et l'éveil à la foi

- Marie-Noëlle Grillet
Tél. 04 50 36 62 01

Presbytère

Rue du Bourno - Boëge

Tél. 04 50 39 10 35

Permanences : mardi 9h-12h

samedi 10h-12h

Informations pratiques et horaires des messes :

www.diocese-annecy.fr/la-visitation

Communauté de St-André

Préparation au baptême

Marie-Louise Viguer

Tél. 04 50 39 14 71

Célébration des funérailles

Michèle Ruhin - Tél. 04 50 39 12 81

La contacter avant de fixer le jour et l'heure de la cérémonie.

Célébration de mariage

Il est important de contacter le prêtre avant de fixer définitivement la date.

La chorale paroissiale de la Vallée Verte répète tous les lundis à 20h15 au presbytère de Boëge. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent la rejoindre à n'importe quel moment de l'année et seront les bienvenus.

Agendas :

Pèlerinage à Planet :
dimanche 16 juillet 2017

Fête de la St-André :

- Repas à midi, le dimanche 26 novembre 2017
- Messe suivie du verre de l'amitié, le dimanche 3 décembre 2017



Vous pouvez aussi nous retrouver sur facebook « la mie cally » !



REPAS DES AÎNÉS



C'est Gaspard, la mascotte d'APAR CA qui accueillait les Santadrions ayant répondu à l'invitation de la municipalité en ce dimanche 9 octobre 2016.

Habitués et « petits » nouveaux ont pu savourer un délicieux repas et s'essayer à quelques pas de danses au son du dynamique orchestre Bel'Epok.





UN JEUNE SANTADRION DANS LE CIRQUE BLANC

Enki a 19 ans, il habite le hameau de chez Cally et nous parle de sa passion

Je m'appelle Enki Hédiard et je pratique le ski freeride (ou ski hors piste si vous préférez). J'ai commencé cette discipline il y a 4 ans maintenant après de nombreuses années à pratiquer le ski alpin en compétition.

Le ski freeride consiste à évoluer et à s'exprimer sur les skis en dehors des pistes, en pleine montagne sur des faces plus raides et plus sauvages que ce que nous proposent les stations de ski. L'idée est de skier des faces plutôt raides et de combiner glisse, vitesse et sauts pour évoluer d'une manière engagée et esthétique lors des descentes.

Cette discipline est une manière de flirter avec le risque pour réveiller ma copine l'adrénaline qui me fait me sentir libre à chacun de mes virages mais aussi et surtout d'entretenir une relation fusionnelle avec la montagne en cherchant à la lire et à la comprendre pour se frayer un chemin à travers les pentes qu'elle nous offre.

Depuis deux ans maintenant je pratique le freeride en compétition. J'ai trouvé grâce à cette facette de la discipline, de nouvelles montagnes, des amis avec qui partager ma passion mais cela m'a aussi permis d'accroître ma capacité à lire le terrain pour trouver des lignes toujours plus farfelues et acrobatiques. J'ai pour rêve et objectif d'atteindre les championnats du monde dans cette discipline.

J'ai participé aux championnats de France 2016 où j'ai fini 8^e au classement général.

Cette année, je suis entré sur le circuit « Qualifier », qui est le niveau qui permet de se qualifier pour les championnats du monde, mais les mauvaises conditions d'enneigement ainsi que le fort risque d'avalanche tout au long de la saison ont contraint les organisateurs à annuler la plupart des compétitions.



En effet, c'est également un sport à haut risque qui nécessite de prendre toutes les mesures nécessaires pour pouvoir le pratiquer dans les meilleures conditions possibles et être en sécurité.

Pour cela il est primordial d'avoir les connaissances pour pouvoir lire le terrain et le manteau neigeux afin d'éviter les zones trop avalancheuses. Mais il est obligatoire d'avoir le matériel de sécurité indispensable pour pouvoir secourir quelqu'un en cas d'avalanche (DéTECTeur de Victime en Avalanche, Pelle et Sonde) et d'être formé pour pouvoir l'utiliser de la manière la plus efficace possible.

J'espère que le Freeride continuera de me faire vibrer grâce aux sensations, aux rencontres et aux voyages et je souhaite à tout skieur qui se sent prêt, de se rapprocher de cette pratique car vous ne serez pas déçu du voyage !

LA REFONTE D'UNE CLOCHE À SAINT ANDRÉ :

MARIE ANSELMETTE

Suite à une demande du maire, le 9 août 1938, M. Joseph Paccard, fondeur de cloches à Annecy-le-Vieux vient inspecter l'état des cloches et du beffroi de l'église de St André. Le 11 août, il envoie son rapport.

St André possède 2 cloches. La première d'un diamètre de 0,90 m et d'un poids d'environ 380/400 kg, avec comme ton : FA dièse. Joseph Paccard constate « Cette cloche a été coulée par Daniel Dreffet de Genève en 1782 (il s'agit en réalité de Jean Daniel Drefef). Elle est loin d'être bonne. Elle est d'un tracé trop mince. Pour donner FA dièse dans toute son ampleur, cette cloche devrait peser environ 750 kg ». Malgré tout, en 2016, c'est cette cloche qui 234 ans après sa fabrication nous sonne l'Angélus.

La 2^e cloche a, elle, un diamètre de 68 cm pour un poids de 150/160 kg. Cette cloche a été fondue par Piton de Carouge en 1811. Cette cloche est fêlée et il va falloir la changer. « La cause de la fêlure provient de l'allongement du battant. On a négligé de surveiller la courroie qui s'est allongée, et le battant de ce fait frappait 4 à 5 cm trop bas. Il est à noter que cette cloche se termine en lame de couteau ».

L'état du beffroi est « pour ainsi dire neuf, en bois de chêne et à 2 voies »



Le beffroi, au premier plan Marie Anselmette



La maison Paccard propose donc de passer à une cloche de 225/230 kg DO dièse. « ce serait la cloche la mieux en accord, à elle seule, elle ferait beaucoup plus d'effet et s'entendrait 3 fois plus que votre grosse cloche actuelle. Il va s'en dire qu'elle pourrait être sonnée par un enfant depuis le bas du clocher ».

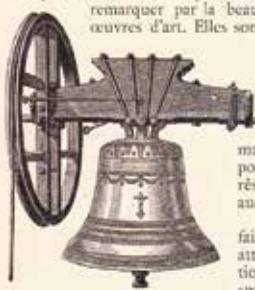
Le devis estimatif propose donc la refonte de la cloche fêlée, de récupérer le métal et d'y ajouter 70 kg de métal neuf, pour un prix total de 4 666 francs. Elle sera composée de 78 % de cuivre et de 22 % d'étain et sonnera suivant le système dit « à battant lancé ».

Une réunion du conseil municipal le 18 août décide de charger le maire d'entrer en pourparlers avec la maison Paccard. Le 25 août la cloche est déjà à Annecy, pesée, avec un poids de 183 kg. La fabrication de la cloche est engagée et va s'intercaler entre une commande pour Bingerville en côte d'Ivoire et une autre pour Ambato Boeny à Madagascar.

Une souscription est lancée par le curé Jean Louis Bosson et rapporte la somme de 3 047 francs.

La cloche sera coulée dans la semaine du 7 novembre 1938 et sera mise à disposition le 24 novembre. C'est Paccot Alphonse qui se chargera du transport depuis les ateliers pour la somme de 350 francs. Monsieur Depollier, monteur de la maison Paccard sera chargé d'installer la cloche dans son beffroi. Son indem-

NOTRE FONDERIE, fondée en 1796 par notre aïeul ANTOINE PACCARD est sans aucun doute la plus importante de France et du monde entier. Chaque année nous livrons, dans tous les points du Globe, plus de 600 cloches d'église. Nos cloches sont en métaux de tout premier choix (58 parties de cuivre rouge et 22 parties d'étain). Elles se distinguent par le moelleux et la pureté du son, par l'étendue et l'ampleur des vibrations, et leur harmonie. Elles se font aussi remarquer par la beauté de leur ornementation. Ce sont de véritables œuvres d'art. Elles sont enrichies d'images de Saints, d'emblèmes et de symboles pieux. Nous pouvons également reproduire avec la plus parfaite exactitude toutes les effigies, armes et photographies qui nous sont demandées.



Cloche sonnant à battant lancé
(Monture en bois)

Leur forme est très gracieuse; elle est combinée de façon à faire rendre à la cloche le maximum de son. Nous garantissons la tonalité à n'importe quelle subdivision de ton. Nous arrivons à ce résultat par le mouillage et la fusion mêmes, sans aucune espèce de retouche après la coulée.

Non seulement nous nous sommes appliqués à faire de belles et bonnes cloches, mais nous avons attaché la plus grande importance à leur parfait fonctionnement. Leur monture a fixé d'une manière spéciale toute notre attention.

Autrefois il existait deux modes de sonneries : le **Battant Lancé** et le **Battant Rétrograde**.

La sonnerie à **battant lancé** est celle dans laquelle le battant vient frapper la cloche à son bord supérieur. Le joug, ou hune, est généralement en bois. Avec ce mode de sonnerie les cloches donnent leur maximum de son, mais elles sont pénibles à sonner et il faut un large espace pour leur mise en branle. Les beffrois sont ébranlés par le mouvement oscillatoire qui imprime à la charpente les cloches mises en volée.

La sonnerie à **battant rétrograde** est celle dans laquelle la cloche vient frapper contre le battant. Le joug, en bois ou en fonte, est combiné de façon à faire contre-poids à la cloche. Le battant est plus léger; la sonnerie à moins d'ampleur, elle est beaucoup plus lente. Le battant reste appuyé contre la cloche et arrête les vibrations.

Pour obvier à ces inconvénients, nous avons combiné un nouveau système de sonnerie que nous avons dénommé **Sonnerie à Battant Rétro-Lancé**. Nous avons réuni en un seul les deux systèmes précédents, dont nous nous avons pris tous les avantages et supprimé les inconvénients.

Avec la sonnerie à battant rétro-lancé la mise en volé des cloches est très facile. L'axe des tourillons n'est plus au niveau des anses, mais il est surbaissé et une partie de la cloche fait contre-poids. Il ne faut que très peu de place pour la mise en volé et il n'y a pas le moindre ébranlement pour les charpentes du beffroi, ni aucune secousse pour le clocher : autant d'avantages qui permettent de placer une importante sonnerie dans des clochers étroits et relativement peu solides.

Par un ingénieux mécanisme, le battant vient frapper la cloche à sa partie



Cloche sonnant à battant lancé
(Monture métallique)

nité sera de 80 francs par jour. « y compris les diverses charges qui grèvent pour nous ce salaire » (elle vient de passer de 70 à 80 francs, les congés payés sont en application).

Il prendra pension chez Gustave Joseph Mansey qui l'aidera dans son travail. Pour cela il percevra 80 francs.

La cloche qui a un diamètre de 70 cm est trop large pour passer par les fenêtres du clocher qui font eux 60 cm de large. La solution trouvée consiste à passer la cloche par la fenêtre qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée principale de l'Église (elle fait 78 cm de large), de la monter ensuite à l'intérieur du clocher après démontage du dernier palier de l'escalier.

Mise à disposition par Paccard le 24 novembre, la cloche est en place le 8 décembre. Tout a d'ailleurs été très vite : il s'est passé 4 mois entre la première visite du clocher et la cloche installée.

Les ornementations et inscriptions.

Elles sont gratuites. Paccard propose « Pour stimuler l'émulation des donateurs, peut-être pourriez-vous proposer de mettre sur la cloche le nom des plus généreux donateurs ».

Pour finir, trois propositions sont faites : soit on appelle la cloche du nom de la marraine Marie Zénaïde, soit on combine les prénoms du parrain et de la marraine ce qui donne Marie Anselmette, soit on l'appelle Jeanne d'Arc. C'est l'Abbé Bosson qui ratifie de sa main le nom de Marie Anselmette.

supérieure, comme pour le battant lancé, et il s'en détache dès qu'il a frappé, ce qui permet à la cloche de répandre au loin toute la plénitude de ses vibrations.

Depuis plus de vingt ans, nous avons livré des milliers et des milliers de Cloches sonnante à Battant Rétro-Lancé, qui toutes ont donné entière satisfaction. Il est à signaler que jusqu'à ce jour aucune cloche à battant rétro-lancé ne s'est défaite.

Le Rétro-lancé — tant il s'en étonne ? — a été copié et imité. Mais ces imitations ont été si malheureuses, quelques-unes si grossières, qu'elles ont suscité des critiques, dans lesquelles on a englobé et les imitations et notre propre système. On a prétendu que le Rétro-lancé ne faisait pas rendre aux cloches toute leur sonorité et qu'il diminuait considérablement la portée du son. Or, des expériences comparatives, faites à nos ateliers en présence de nos Clients, ont montré l'inanité de ces critiques. Ceux-là même qui étaient le plus prévenus contre notre système, ont reconnu que les sonneries à Battant Rétro-Lancé et à Battant Lancé n'offraient, pour l'oreille, aucune différence appréciable. Par contre, quelle différence pour la facilité de la mise en branle !

Connaissant toutefois la force de l'habitude, sachant qu'il est même parfois opportun de sacrifier à la coutume, nous n'avons pas abandonné les anciens systèmes à Battant Lancé et à Battant Rétrograde. Nous nous sommes, au contraire, préoccupés

d'améliorer les montures, quel que soit le système adopté. A l'ancien joug en bois, trop monumental et trop sujet à se détériorer, nous avons substitué le joug en fonte, moins encombrant, d'une durée que l'on peut dire illimitée. Ces jougs en fonte sont alésés au tour ; les tourillons y sont parfaitement ajustés et indéreglables. Toutes nos cloches jusqu'à 400 kilos sont montées sur billes, ce qui facilite la sonnerie. L'entretien est réduit au minimum : un simple graissage deux ou trois fois par an.

SONNERIE ÉLECTRIQUE. — La pénurie et la cherté toujours croissantes de la main-d'œuvre ont fait demander et apprécier, surtout dans les villes, la sonnerie des Cloches par l'électricité.

Un enclanchement et un déclanchement suffisent pour obtenir et arrêter la sonnerie. On peut avoir la sonnerie à toute volée, le tintement, ou la sonnerie en mort (une cloche à la volée, les autres tintées).

La dépense d'électricité est insignifiante. — Le tableau de commande peut être placé au bas du clocher, ou à la sacristie, ou au presbytère, etc.

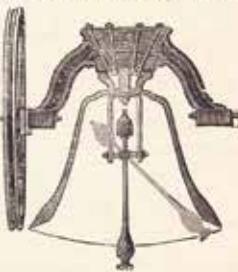
La « Jeanne d'Arc », l'énorme Bourdon de la Cathédrale de Rouen, a été, dès son installation en 1920, équipée électriquement.

BEFFROIS. — Nous sommes à la disposition de nos Clients pour établir des plans de beffrois, qu'il s'agisse de beffrois en bois, en fer, en acier ou en ciment armé.

Nous nous chargeons de l'exécution, ou bien, lorsqu'on désire éviter des frais de transports, nous donnons tous renseignements utiles pour que le travail puisse être confié à des entrepreneurs de la région.

PRIX. — Les prix varient suivant les cours des métaux (cuivre et étain). Les fluctuations de ces cours sont si grandes, surtout depuis la Guerre, qu'il nous est impossible d'indiquer ici des prix fixes.

On voudra donc bien nous consulter pour chaque commande.



Cloche sonnant à Battant Rétro-Lancé
(Monture en fonte)

Sur la cloche refondue

On peut lire les inscriptions suivantes selon la disposition ci-dessous :

Regina Pacis Ora Pro Nobis

Marie Anselmette

Bénite en l'an du Seigneur 1938

Parrain M. Anselme Donche

Marraine Mme Marie-Zénaïde Donche

M. Jean-Louis Bosson étant curé de Saint-André

M. Joseph Curt-Comte, Maire

M. Henri Roch, Adjoint

Ces inscriptions s'accompagnent des ornementsations suivantes :

Un Christ en croix

Une gravure de Jeanne d'Arc,

Une gravure de la Sainte Vierge

Un écusson aux armes de Florent du Bois de la Villerabel évêque d'Annecy « ses armes sont d'argent à trois sapins de sinople, posés deux en un » avec la devise « toujours vert, Bois Jagu » et en exergue « Usque ad Aras » : jusqu'à l'Autel

Enfin, on trouve le sceau ovale de la maison Paccard avec le numéro de fabrication de la cloche : n° 284.



Blason de l'évêque d'Annecy



Jeanne d'Arc



Marie Anselmette

Sur la grosse cloche fondu en 1782 par la maison Dreffel à Genève, on peut lire en haut de la cloche sur 2 lignes qui entourent le tour :

Cloche de Saint-André fondu en 1782, Parrain Sieur Jean Joseph Mounthon, Secrétaire du lieu, Marraine Mlle Marie Lemasson, son épouse

Reverent Sieur Maurice Marchand d'Abondance Curé Étienne Carrier syndic Joseph Vachat André Musy Conseillés

Dans un écusson entouré d'angelots :

Faite par Jean Daniel Dreffel, Maître Fondeur à Genève, 1782

Ornements

Un Christ sur la croix avec Joseph et Marie au pied.

La Vierge et l'enfant

3 bandes croisées formant une sorte de A

3 gravures de personnages bibliques non identifiés pour l'instant (1 personnage avec une crosse d'évêque, un autre avec une sorte de crosse se terminant par une croix de Lorraine et le troisième avec un habillement rappelant les centurions Romains).

Francis Hominal

C'ÉTAIT COMMENT LA « SAT » AVANT ?

BOËGE, LE SERVICE AUTOMOBILE

Un article dans la presse locale du 29 juillet 1905, nous l'explique :

« L'entreprise hardie, conçue et exécutée par la Société de transports automobiles, vient d'être couronnée de succès. La première voiture est arrivée à Boëge dimanche 23 juillet et a causé une vive satisfaction dans toute la région.



Partie le matin d'Annemasse où le président de Conseil d'administration et le directeur de la société étaient venus en prendre livraison, elle a parcouru une route étroite et accidentée sans la moindre difficulté. Après un arrêt au Pont-de-Fillinges, où nos voyageurs ont reçu à l'hôtel Rigaud, avec l'accueil le plus hospitalier, les vœux de prospérité pour la société naissante, la voiture favorisée aux couleurs nationales a franchi en moins de 30 minutes la distance qui la sépare de Boëge où elle a fait son entrée vers 11 heures, au milieu d'une affluence énorme.

De forme très élégante, peinte en jaune clair avec une décoration de fort bon goût, cette voiture construite par la maison de Dion-Bouton va permettre d'accomplir dans des conditions de confort inconnues jusque-là la pente si difficile qui donne accès aux sites incomparables de la verte vallée de la Menoge.

Nous adressons nos plus vives félicitations au conseil d'administration de la société et à tous ceux qui, par leur initiative intelligente, ont pu vaincre l'hostilité ouverte des uns ou l'indifférence des autres.

Le Conseil général de la Haute-Savoie a déjà rendu hommage à l'esprit d'entreprise des habitants du canton de Boëge. En accordant à cette entreprise une subvention, le Conseil général ne servira pas l'intérêt particulier de quelques gros actionnaires, car le capital social a été constitué uniquement par la petite épargne et avec les seules ressources d'un canton où les idées de solidarité et de mutualité sont si développées.

Le service régulier va commencer le mardi 1^{er} août prochain. Nous ferons connaître ultérieurement l'heure des départs et des arrivées de Boëge, du Pont-de-Fillinges, de Bonne-sur-Menoge et d'Annemasse ».

Archives Gaston Ruhin

* SAT : Société Annemassienne de Transport assure la liaison en car Habère-Poche - Annemasse



CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Alors que le centenaire de la Première Guerre Mondiale s'impose à tous les Français, il est bon de se souvenir des enfants de Saint-André-de-Boëge morts pour la France en 1916 et 1917.

1916

Jean-Isidore BONNET,
né le 10 septembre 1882 à Saint-André-de-Boëge.



Fils d'Alphonse BONNET, et d'Alosia LONGET, classe 1902, n° matricule 1455, Soldat au 414^e RI. Évacué à Morancourt, (Haute Marne). Décédé le 14 mars 1916 à Saint-André-de-Boëge des suites de maladie contractée en service, Mort pour la France, inhumé cimetière communal de Saint-André-de-Boëge.

Marc Charles DONCHE,
né le 20 mai 1892 à Saint-André-de-Boëge.

N° matricule 1098, Caporal au 159^e R.I. 1^{er} Bataillon, 2^e Compagnie. Tué à l'ennemi le 21 octobre 1916 à Biaches, banlieue Sud-Ouest de Peronne (Somme), Mort pour la France, inhumé au cimetière de Cappy (Somme).

Citations : Cité à l'ordre de Régiment n° 129 du 28 septembre 1915 : « A conquis ses galons de caporal au feu : s'est fait remarquer pour son allant au combat des 4 et 25 septembre ». Cité à l'ordre de la Division n° 359 du 12 décembre 1916 Grenadier d'un sang-froid superbe, le 21 octobre 1916, au cours d'une contre-attaque, s'apercevant que l'ennemi prenait pied dans une de nos tranchées, s'est porté au point le plus dangereux ou il a réussi à arrêter l'adversaire pendant plus d'une heure. Croix de guerre. Médaille Militaire, décision du 1^{er} mai 1920 – JO du 2 octobre 1920.

François Auguste GAVE,
né le 28 mai 1889 à Saint-André-de-Boëge.



Fils de Marie-Anselme GAVE, et de Fanny DUVERNAY, classe 1909, n° matricule 1541, 2^e canonnier conducteur au 2^e Régiment d'Artillerie de campagne, Blessé gravement le 19 mars 1916 et évacué à l'arrière. Tué à l'ennemi le 20 mars 1916 à VERDUN, Mort pour la France, Inhumé à VERDUN (Meuse).

Joseph Albert VIGUIER, né le 21 mai 1884 à Boëge.

Fils de Marie-Célestin VIGUIER et de Jeanne GROBEL, classe 1904, n° matricule 1611, soldat au 30^e Régiment d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures de guerre, à l'ambulance 1/14 secteur 115 au BOIS DE LA CHIFFOUR près BELRUPT le 7 juillet 1916. Mort pour la France, Médaille Militaire, Croix de Guerre avec étoile de bronze JO du 17 novembre 1920.

Louis VIGUIER,
né le 16 juillet 1887 à Saint-André-de-Boëge.

Fils de Célestin VIGUIER, et de Jeanne GROBEL, classe 1907, n° matricule 1365, soldat de 1^{re} classe au 2^e Régiment Mixte de Zouaves et de Tirailleurs, 6^e compagnie. Tué à l'ennemi à Mau-repas (Somme) le 18 août 1916. Inhumé au cimetière de Mari-court « Ferme Caudron » le 20 août 1916. Mort pour la France, Inhumé au Cimetière National à Albert, arrondissement de Peronne (Somme) le 1^{er} mars 1923, tombe n° 521.

1917

Marie Alphonse BOSSON,
né le 10 août 1884 à Saint-André-de-Boëge.



Fils de Jules BOSSON et d'Alexandrine VEUILLET, classe 1904, n° matricule 1617, caporal au 130^e régiment d'Infanterie, compagnie de mitrailleuses. Tué à l'ennemi par un obus à Berry-Au-Bac, aux avant-postes de la Zone au camp de César (Aisne) le 13 novembre 1917. Mort pour la France. Inhumé au Cimetière Militaire de Guyencourt, tombe 392, puis à la Nécropole Nationale de Beaurepaire, tombe 2 124.

Citations : Cité à l'ordre du Régiment « Soldat très vigoureux et très dévoué. Le 15 juillet 1915 a retiré d'une position violemment bombardée, un soldat de sa compagnie grièvement blessé. Déjà cité à l'ordre de la division pour sa belle conduite en d'autres circonstances. ».

Cité à l'ordre de la 74^e Division le 3 novembre 1915 « Un de ses hommes transportant le Chef de Bataillon sous la mitraille ayant été tué, est allé spontanément le remplacer réussissant à remplir sa tâche malgré les dangers qu'il courait ».

Jean-François CARRIER-CARRIERON,
né le 2 avril 1882 à Marignier.



Fils de Michel CARRIER-CARRIERON et de Joséphine FONTAINE, marié le 18 septembre 1904 à Passy avec Mathilde NIBEL. Classe 1902, n° matricule 1260, instituteur à Saint-André-de-Boëge, sous-Lieutenant au 30^e Bataillon de Chasseurs Alpins. Tué à l'ennemi au bois de Chevreux, à l'est de Craonne (Aisne), le 24 juin 1917, décoré de la Croix de guerre, Mort pour la France, inhumé au cimetière du Bois de Beaumarais (Aisne).

Félicien Émile PICCOT,
né le 18 mars 1894 à Saint-André-de-Boëge.



Fils de Jules Piccot et de Rose PELLET, soldat au 140^e Régiment d'Infanterie, blessé le 27 septembre 1915 en Champagne à Perthes les Hurlus (balle au pied gauche). Mort pour la France le 17 janvier 1917 au camp de Vinsobres, Mirabel 26 des suites de maladie contractée en service.



Pour honorer la mémoire des 34 combattants, de la communauté de communes de la Vallée Verte, Morts pour la France au cours de l'année 1916 dont 18 ont laissé leur vie à Verdun et 12 sur la Somme, le Comité du Souvenir Français de Boëge a organisé une exposition intitulée « Les Poilus de la Vallée Verte dans les Batailles de Verdun et de la Somme », exposition labellisée par le comité du Centenaire, elle s'est tenue du 5 novembre 2016 au 4 décembre 2016. Durant cette période, vous avez pu assister à deux conférences, la première sur la Bataille de Verdun, à Saint-André-de-Boëge, par Monsieur Sébastien CHATILLON et la seconde à Boëge sur la Bataille de la Somme, par Monsieur Jean-Yves SARDELLA.

A nous le souvenir
A eux l'immortalité !!!

René Perrissin

AGENDA

Le 25 novembre 2017, à Boëge, le Comité du Souvenir Français vous invite à assister à une pièce de théâtre intitulée « **L'enfer des tranchées** » spectacle donné par La compagnie Fun en Bulle, la plus grande troupe de théâtre amateur de France.

Le 11 novembre 2018 à Boëge, pour le centenaire de l'armistice de 1918 vous pourrez assister à une représentation du « **Cabaret du poilu** », spectacle du groupe chansons en Barre.

La cérémonie patriotique du 11 novembre 2017 se déroulera sur la commune d'Habère-Lullin.



UN CRAYON POUR ÉCRIRE

Un large sourire pour un crayon

Témoignage d'un voyage.

Il est des voyages qui sensibilisent et émeuvent plus que d'autres. En particulier celui-ci, face à la précarité d'une petite école du haut-Atlas où les enfants en grand dénuement parcourent des kilomètres sur des chemins caillouteux, à la rencontre d'un instituteur tout autant démunie de moyens matériels, mais résolument volontaire pour susciter chez ses élèves une soif de savoir, alors qu'à quelques heures, dans nos belles communes de France, nos enfants scolarisés bénéficient de tant de confort.

Merci à l'équipe municipale qui a fait don de crayons pour ces enfants isolés dans la rudesse des montagnes.

La Nation est notre héritage, le monde notre territoire.

Gérard et Christine Paris et leurs amis



La Parenthèse



La Mie Cally



Brin d'Osier



Lé Snyule